

Samedi 11 avril

10 h 45 Messe aux Capucins à VALRÉAS
18 h 30 Messe à RICHERENCHES

Dimanche 12 avril **2^{ème} Dimanche de Pâques**
Dimanche de la Divine Miséricorde

09 30 Messe à l'église de VISAN à l'intention des défunts
Andrée TARJON et Denis ARNAUD
11 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS animée par le
Chœur St Joseph, avec la participation des futurs
mariés de l'année, à l'intention des défunts
Denis EGRISE et Albert BERNARD

Lundi 13 avril

18 h 00 Groupe de prière à l'église de VALRÉAS

Mardi 14 avril **Saint Bénézet**

15 h 30 Chapelet à l'église de RICHERENCHES
18 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital pour une intention
particulière

Mercredi 15 avril **Saint César de Bus**

08 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
pour une intention particulière
10 h 30 Adoration, confessions et louanges à l'église de
VALRÉAS
14 h 00 Rencontre de l'équipe liturgique
chez Suzanne BATHÉLIER

Jeudi 16 avril

18 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS

Vendredi 17 avril

08 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS

Samedi 18 avril

10 h 00 Matinée de préparation au Baptême à la Maison des
Chrétiens de GRILLON, suivie d'un repas partagé
10 h 45 Messe à Beausoleil à VALRÉAS
18 h 30 Messe à l'église de GRILLON
à l'intention du défunt François VENDENMAN

Dimanche 19 avril **3^{ème} Dimanche de Pâques**

09 h 30 Messe à l'église de RICHERENCHES
11 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention du
défunt Georges SERRES et des défunts des familles
SERRES-TERME -BRUN

DIMANCHE DE LA DIVINE MISÉRICORDE

Le dimanche après Pâques est le Dimanche de la Miséricorde. C'est Saint Jean-Paul II qui institua cette fête en 2000 le jour de la canonisation de Sainte Faustine. Le Christ lui avait dit « La Fête de la Miséricorde est issue de mes entrailles, je désire qu'elle soit fêtée solennellement le premier dimanche après Pâques ».

Le Seigneur Jésus a exprimé ce désir pour la première fois à Sainte Faustine à Plock, le 22 février 1931, lorsqu'Il révéla sa volonté en ce qui concerne le tableau de Jésus Miséricordieux : « Ce dimanche (premier dimanche après Pâques) doit être la Fête de la Miséricorde » (Petit Journal 49).

Cette fête de la Miséricorde Divine a été instituée par le Pape Jean-Paul II le 30 avril 2000, jour de la canonisation de Sœur Faustine, à Rome. À cette occasion il déclara : « Désormais, le deuxième dimanche de Pâques, dans toute l'Église, prendra le nom de "Dimanche de la Divine Miséricorde". »

Monseigneur Pierre d'ORNELLAS, dans son livre consacré à Saint Jean-Paul II, la Miséricorde dessine l'image de mon pontificat, écrit :

« Jean-Paul II a fixé la Fête au deuxième dimanche de Pâques. Selon la prédication des Apôtres, reprise par Jean-Paul II pour le monde contemporain, cette Miséricorde de Dieu se dit totalement dans la Croix et la Résurrection du Christ. » « Il était normal que la Fête de la Divine Miséricorde ait lieu le jour où l'Église fait mémoire de la Pâque de son Seigneur (...) Depuis l'année 2000, la célébration de la Miséricorde de Dieu appartient à la prière de l'Église » (Monseigneur d'ORNELLAS, la Miséricorde dessine l'image de mon pontificat, Jean-Paul II, Éditions Parole et Silence, 2006). Saint Jean-Paul II est décédé le 2 avril 2005, à l'aube de la fête de la Miséricorde Divine qu'il avait lui-même instituée.

Durant le Triduum Pascal, l'Église célèbre la Passion, la mort et le premier dimanche de Pâques, la Résurrection du Seigneur. Le Deuxième Dimanche de Pâques, dans la liturgie de l'Église, les oraisons de la messe ainsi que les lectures exaltent la miséricorde infinie de Dieu. L'Évangile nous invite ce jour-là à contempler avec Saint Thomas, les pieds, les mains et le côté transpercé de Jésus, témoignages de la gravité du péché qui a transpercé le Christ, de notre péché qui continue à Le transpercer, mais aussi et surtout de son Amour Miséricordieux qui est plus fort que la mort, qui a vaincu la mort et le péché du monde, chacun de nos péchés a été porté et pardonné par le Christ Crucifié et Ressuscité !

Le choix de ce dimanche pour instituer la fête de la Miséricorde Divine a donc une profonde motivation théologique. Le Mystère de la Miséricorde Divine trouve en effet son reflet dans la Passion, la mort et la Résurrection de Jésus-Christ. La Rédemption est inséparable du mystère de l'Amour Miséricordieux.

Le deuxième dimanche de Pâques est également un jour important car, en ce jour, l'Église fait mémoire de l'institution des deux grands sacrements : le sacrement du baptême et le sacrement de réconciliation. Ce jour-là, en effet a lieu la clôture solennelle des célébrations des baptêmes des catéchumènes (c'est pourquoi on l'appelle Dimanche in albis), et l'Église proclame l'Évangile de l'institution du sacrement du pardon : « Recevez l'Esprit Saint. Tout homme à qui vous remettrez ses péchés ils lui seront remis » (Jn 20, 22-23). L'institution du dimanche de la Miséricorde Divine ce jour-là souligne la grandeur de la Miséricorde Divine témoignée aux hommes dans le sacrement du baptême et dans le sacrement de la Réconciliation.

Jésus dit à Thomas :
« Parce que tu m'as vu, tu crois.
Heureux ceux qui croient sans avoir vu. »
Jn 20,29

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez Paroisse de Valréas dans votre navigateur

N° 1451 26.04.11

ÉVÉNEMENTS ET INVITATIONS

OBSÈQUES : à Valréas : Denis EGRISE (91 ans) ; Albert BERNARD (81 ans)
Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches

ÉDITORIAL DE MONSIEUR FONLUPT POUR LE MOIS D'AVRIL

« Vous cherchez Jésus le Crucifié. Il n'est pas ici.

Nous sommes entrés dans les jours de la Pâque, avec la célébration du Triduum. La liturgie nous a accompagnés comme dans une célébration unique pour faire mémoire du dernier repas de Jésus, de sa passion, son ensevelissement, sa mort et l'annonce de sa Résurrection. Nous avons progressivement médité ces différentes étapes où Il se donne, se livre, renversant la logique de la violence en faisant une offrande de ce qu'Il subit. Nous savons que son Père ne Le laisse pas enfermé dans les liens de la mort.

Ainsi, dans la nuit pascale nous avons une nouvelle fois laissé la lumière transpercer les ténèbres, accueillir l'annonce de la Résurrection et éprouvé avec les catéchumènes qui ont été baptisés la puissance de renouvellement qui nous est offerte en étant avec le Christ, plongés dans les eaux du baptême, pour renaître à une vie nouvelle.

Au cœur de leur vie, de leurs inquiétudes, de leurs souffrances, de leurs attentes, ces hommes et ces femmes ont été rejoints par le Christ, appelés par sa Parole. Baptisés au cœur de nos assemblées, ils nous redisent combien le don qui leur est fait, tout comme à nous, est inestimable. Comment se fait-il que nous en soyons bénéficiaires ? Il comble leurs vies et les nôtres, les nourrit, les redresse, leur donne une perspective. Ils nous redisent ainsi la puissance de cet événement que la liturgie nous donne de célébrer et l'actualité de cette Nouvelle.

Vous, soyez sans crainte ! Je sais que vous cherchez Jésus le Crucifié. Il n'est pas ici, car il est ressuscité, comme il l'avait dit. (Mt 28,5-6)

Ainsi s'est ouverte la cinquantaine pascale laissant se déployer notre joie, pour qu'elle irrigue tous les lieux de nos vies, qu'elle se partage à tous ceux qu'il nous est donné de rejoindre.

Avec les catéchumènes, nous pouvons goûter d'une manière renouvelée la signification de cet événement. Le Christ Ressuscité, Vivant, se donne à rencontrer, à connaître. Il renouvelle de façon profonde la vie de ces personnes. Accueillant sa présence, celle-ci vient éclairer les lieux les plus sombres de nos vies, et les recoins de notre terre.

Se manifestant à ses disciples, le Ressuscité leur partage sa Paix. Ce don qui ne vient pas changer comme par enchantement les situations douloureuses de nos vies, mais nous permet de les affronter ou de les traverser, enracinés dans l'Espérance.

Ressuscité des morts, le Christ ne meurt plus, sur lui la mort n'a plus aucun pouvoir. Rm 6,9

Puisse cette bonne nouvelle éclairer le temps pascal qui s'ouvre et nous rejoindre au plus profond de nos vies et de nos relations. Et si nous sommes de 'vieux chrétiens' qu'il nous soit donné de retrouver la saveur et la réalité de cette présence du Christ dans nos vies.

Bon temps pascal à chacune et chacun ».

François Fonlupt, Archevêque d'Avignon

RÉSULTATS DES CAMPAGNES 2024 ET 2025 DU DENIER DE L'ÉGLISE DANS LES PAROISSES DE L'ENCLAVE

	GRILLON	RICHERENCHES	VALREAS	VISAN	ENCLAVE
Nbre de donateurs 2024	13	10	110	17	150
Nbre de donateurs 2025	14	12	103	16	145
DENIER 2024	3950 €	2040 €	34232 €	3772,5 €	43994,50 €
DENIER 2025	4644,50 €	2753 €	33570 €	3234 €	44201,50 €

LA NOUVELLE TRADUCTION DU MAGNIFICAT ENTRE EN VIGUEUR À L'AVENT 2026

Le *Magnificat*, prière à Marie que s'est donnée l'Eglise dès les premiers temps, va connaître une nouvelle traduction, validée par un vote des évêques en Assemblée plénière en mars 2026. Mgr Joseph de Metz-Noblat, Président de la CEFTL (Commission Épiscopale Francophone pour les Traductions Liturgiques), détaille ces changements et rappelle le sens du Cantique à Marie.

Quel est le sens du *Magnificat* et sa place dans l'office des vêpres ?

L'Évangile selon Saint Luc, présentant la visite que la Vierge Marie rend à sa cousine Elisabeth, rapporte le chant de louange qu'elle laisse monter vers Dieu à cette occasion : « Mon âme exalte le Seigneur ! » (Lc 1, 46). La traduction en latin commence par le mot « Magnificat » (littéralement : mon âme magnifie le Seigneur ou, en français populaire : mon âme dit que Dieu est grand). C'est pourquoi cette prière est restée dans les mémoires sous cette appellation.

Dans l'organisation de la prière de l'Eglise, dès les premiers siècles, ce chant est utilisé le soir, dans l'office dit des « vêpres » (c'est-à-dire « soir »). Il permet de clore la journée en reconnaissant les merveilles que Dieu fait, non seulement dans la vie de Marie, mais aussi dans celle de l'Eglise. Il est employé dans la deuxième moitié de l'office, après les psaumes et la Parole de Dieu, avant la prière d'intercession.

Pourquoi des changements dans la traduction du *Magnificat* ?

Il y a une dizaine d'années a été réalisée la révision complète de la traduction liturgique de la Bible, c'est-à-dire des textes en usage, notamment, durant la célébration de la messe. Ce passage a, lui aussi, été révisé. Concrètement, deux mots ont été changés :

- Au lieu de dire « son amour s'étend d'âge en âge », il a été préféré : « sa miséricorde. » Ce terme, en effet, a retrouvé ses lettres de noblesse, grâce à la volonté du saint Pape Jean-Paul II d'instaurer un « dimanche de la Miséricorde. » Parler de miséricorde, c'est évoquer un amour qui pardonne, ce qui le qualifie plus précisément.
- Au lieu de dire « en faveur d'Abraham et de sa race », il a été préféré : « Abraham et sa descendance. » En effet, la notion de race est aujourd'hui très liée à celle de racisme. Employée dans la classification des espèces animales, cette notion a, de fait, servi à opposer les différents groupes humains, avec la prétention de supériorité de certaines races sur d'autres, ce qui a entraîné des conséquences dramatiques. Pour éviter cette ambiguïté, c'est le terme de « descendance » qui est ici utilisé, mieux adapté.